



Serge LETCHIMY
Député de la Martinique

Fort-de-France, mardi 24 mars 2020

A
Stanislas Cazelles
Préfet de Martinique
Rue Victor Sévère
97200 Fort-de-France

Objet : 12 mesures d'urgence concernant la crise sanitaire liée au Coronavirus COVID-19

Monsieur le Préfet,

Le Coronavirus COVID-19 provoque une pandémie qui n'épargne pas la Martinique. Les mesures prises sur le plan national, concrétisées par l'état d'urgence sanitaire, sont la preuve d'une situation de catastrophe. Nous devons poursuivre nos efforts sur l'application des gestes barrières, persévérer dans un respect très strict du confinement.

La mobilisation de tous pour une meilleure prise de conscience du public des dangers de la propagation de ce virus est une priorité vitale. Il faut briser toute propagation rapide, encore plus compte tenu de notre situation insulaire.

Pour l'application des mesures de protection sanitaire, des ajustements spécifiques doivent mobiliser tous les acteurs, économiques, sociaux et politiques. Nous sommes un territoire captif, avec une population vieillissante, donc une cible privilégiée du Covid-19. L'adaptation à la différence et le souci du particulier prennent dans ce contexte une signification très impérieuse.

Il est donc pour nous urgent d'aller plus loin. Il faut sortir du sempiternel argument de la pénurie des moyens qui n'a plus lieu d'être ici, à l'heure où le gouvernement a le devoir de sauver des milliers de vies. Tous les moyens disponibles se doivent d'être inventoriés, optimisés, renforcés et utilisés. Certes, nous devons bien entendu nous inscrire dans les consignes et les dispositifs sanitaires nationaux, mais nous devons aussi faire preuve d'inventivité, de réalisme et d'audace. Il nous faut de toute urgence sortir de l'attentisme pour nous inscrire dans des initiatives et des actions concrètes.

En période de crise, de guerre, de catastrophe, la vérité doit être rappelée : les manquements de l'Etat, la mauvaise gestion des stocks et l'absence d'anticipation depuis plusieurs années, ont entraîné la France dans une pénurie de masques (notamment FFP2). Chez nous, tous ces manquements sont démultipliés. C'est un scandale d'Etat. Nous ne pouvons accepter d'en subir les conséquences avec passivité.

La probabilité d'un désastre est forte : Il faut s'attendre à tout et se préparer au pire.

Force est de constater qu'aujourd'hui, nous ne sommes pas préparés au pire.

Voilà pourquoi notre mobilisation doit porter sur ces points essentiels et pragmatiques que je vous sou mets :

1. - Exiger de l'Etat une généralisation de l'accès gratuit aux tests au plus tôt, afin de mener une politique de santé cohérente et ciblée sur notre territoire. Cela est parfaitement possible sur nos mille kilomètres carrés. Ici, la taille est un atout. Il s'agit d'éviter un pic épidémique démesuré qui anéantirait nos dispositifs médicaux déjà bien mis à mal

2. - Suite aux tests effectués, il faut prendre en charge des personnes diagnostiquées positives, dans des lieux préparés à cet effet, notamment des porteurs asymptomatiques dont on sait qu'aujourd'hui qu'ils sont responsables de plus de la moitié des contaminations. Les tests doivent de ce fait être systématiques. Il faut aussi isoler les proches des testés positifs pour éviter des contaminations involontaires.

3. - Préparer des réquisitions et des mises à disposition de locaux tels que le Marouba, l'hôtel Club (propriétés de l'EPFL et de la CTM), les gymnases et les établissements scolaires désaffectés qu'il s'agit d'adapter et d'aménager pour du soutien et de l'accompagnement de soins.

4. - Se mobiliser pour la fourniture de masques et de blouses à tout le personnel de santé, mais aussi pour celles et ceux qui sont en contact avec les populations fragiles ou des objets contaminés - (*aidants familiaux, auxiliaires de vie, gendarmes et policiers, éboueurs, personnel et pensionnaires des EHPAD, personnel de magasins d'alimentation, pompistes... etc.*)

Le maire de Fort-de-France vient de donner l'exemple en passant commande de 100 000 masques
La CTM doit faire plus.

Les EPCI doivent faire mieux.

L'Etat et les collectivités doivent soutenir la production de masques et de blouses artisanaux localement et tout faire pour qu'elle soit être opérante. Nous ne pouvons plus attendre. C'est un appel à la résistance, à la solidarité et à l'action.

5. - Parer au manquement d'unités de soins critiques, de dispositifs de réanimation et de ventilation. Seuls 20 lits, sont ici équipés en réanimation, dont 6 en hôpital de jour. Lors du pic épidémique, la saturation risque d'être préoccupante. Le plan actuellement activé au CHU permettant d'atteindre 85 lits, dans le cadre d'une réorganisation spatiale et fonctionnelle, risque de montrer très vite ses limites. La mise à disposition ou la **réquisition de la Clinique Sainte Marie** semble incontournable, y compris pour la redistribution d'activités médicales qui se verraient décentralisées. L'Etat, Europe, la CTM, se doivent d'assurer le financement des aménagements toujours dans le but de ne pas se laisser submerger par une rapidité de la propagation.

Dans cette perspective, **un recensement des moyens militaires disponibles** devrait être effectué pour leur mise à disposition si nécessaire.

6. - L'augmentation du nombre de respirateurs est le corolaire d'une mise à niveau des moyens de réanimation en cas de propagation massive. Les besoins qui aujourd'hui sont évalués tardent à venir. Il devient urgent que l'Etat et le CHU revisitent leurs prévisions et se montrent plus transparents et plus précis sur les commandes déjà mises en œuvre.

7. - Le Covid-19 et son lot de mesures obligatoires pour éviter et enrayer sa propagation, sont à l'origine d'un désarroi social. **L'interdiction des coupures d'eau, d'électricité, de téléphone ou internet, et des expulsions** en cas de loyers impayés, doit être de rigueur **pendant toute la durée du confinement.**

8. - Les 350 errants de Martinique, dont 90% sont à Fort-de-France, doivent trouver des moyens d'hébergement. Leur lieu d'accueil habituel, l'ACISE ne disposant que de 32 places, la réquisition immédiate d'hôtels ou de locaux est une exigence sanitaire et humanitaire.

9. - L'accompagnement social des familles isolées doit se structurer au niveau communal, avec un soutien financier adéquat et un dispositif de veille et d'accompagnement pour les plus démunis, les plus fragiles, notamment les personnes âgées.

Des bénévoles et tout le tissu associatif doivent être mobilisés, organisés d'urgence, pour des initiatives solidaires et citoyennes.

10. - Des mesures exceptionnelles et concrètes doivent être prises pour les petites et moyennes entreprises qui n'ont plus de rentrées de fonds. Le report des charges fiscales et sociales ne suffira pas compte tenu de leur grande fragilité dans notre pays. Une aide exceptionnelle pour ces entreprises contraintes d'interrompre leurs activités, est indispensable. Il est nécessaire d'activer les fonds de l'Etat, les Fonds Européens, ceux de la CTM, des EPCI et de la BPI, pour accompagner cette immobilisation économique.

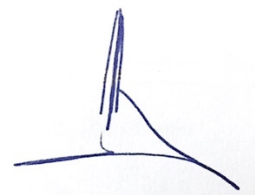
La demande faite par le président de l'Assemblée Claude Lise, le 17 mars dernier au président du Conseil Exécutif Alfred Marie-Jeanne, de débloquer le paiement des entreprises ainsi que les retenues de garantie pour sortir celles-ci de l'asphyxie, doit être mise en œuvre sans tarder. C'est une question de survie pour ces entreprises et pour leurs salariés

11. - La mise en place d'une aide spécifique pour soutenir et encourager les initiatives des marins-pêcheurs. Ces derniers sont limités dans leur activité alors même qu'ils font partie de la chaîne alimentaire ; **tout comme pour les agriculteurs** qui doivent écouler leurs stocks et qui risquent de se retrouver également en grande difficulté

12. - En cas de besoin, activer la coopération médicale avec Cuba pour la venue de médecins spécialistes en renfort. A cet égard, des contacts diplomatiques et administratifs devraient être d'ores et déjà amorcés.

« Je refuse de désespérer... désespérer c'est refuser la vie » disait Aimé Césaire. C'est dans ce refus qui est une espérance que je souhaite que mon appel soit entendu et que ces dispositions exceptionnelles soient prises au plus tôt.

En l'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le Préfet, l'expression de ma parfaite considération.



Serge LETCHIMY
Député de la Martinique
Président du Parti Progressiste Martiniquais.